



# VILLE DE LA FLÈCHE

**Tarifs, taxes et redevances 2023**  
Adoptés en Conseil municipal du 28 novembre 2022  
(applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, sauf dispositions contraires)



## SALLE PRINTANIA

Gratuité pour la Communauté de communes du Pays fléchois dans le cadre de l'exercice de ses compétences.

CAPACITE DE LA SALLE : 350 personnes pour un repas ou un lot 400 personnes pour une réunion	Tarifs 2023 (TVA 20 %)			
	Commune		Hors commune	
	HT	TTC	HT	TTC
<b>LOCATION DE BASE</b>				
Location de base sans cuisine (Sauf réunion d'ordre commercial)				
- 1 journée	124,55 €	149,46 €	186,48 €	223,78 €
- 2 journées	186,83 €	224,20 €	279,72 €	335,66 €
<b>Cuisine</b>				
- 1 journée	86,04 €	103,25 €	101,31 €	121,57 €
- 2 journées*	129,06 €	154,87 €	151,97 €	182,36 €
*A partir du 2 <sup>ème</sup> jour consécutif de location et suivants = 50 % du tarif de référence (sauf réunion d'ordre commercial)				
1/2 journée pour préparation de la salle, la veille de la location à partir de 14h et uniquement dans le cadre d'une réservation sur 2 jours minimum (sauf séances d'ordre commercial)	35,86 €	43,03 €	63,60 €	76,32 €
Location de la vaisselle	89,65 €	107,58 €	89,65 €	107,58 €
<b>AUTRES LOCATIONS</b>				
Séances d'ordre commercial	303,87 €	364,64 €	611,44 €	733,73 €
Cours de danse - Tarif horaire	34,00 €	40,80 €		
Séances au bénéfice des enfants des écoles dans le cadre des activités scolaires	GRATUIT			
Etablissements scolaires fléchois, Associations fléchoises de parents d'élèves, Assemblées Générales d'associations fléchoises	1 gratuité par an pour une manifestation non lucrative			
Télécommande non restituée	107,00 €			

**Il n'est pas demandé de caution pour la salle. Toutefois, en cas de dégradation ou ménage insuffisant, les frais de réparation ou remise en état seront facturés au loueur au coût réel supporté par la collectivité (pièces et main d'œuvre).**

**Tarif pour annulation de réservation : si annulation dans les 30 jours précédents la manifestation = 30 % du tarif de la location (sauf pour motifs graves dûments justifiés)**



VILLE DE  
**LA FLÈCHE**

**Tarifs, taxes et redevances 2023**  
Adoptés en Conseil municipal du 28 novembre 2022  
(applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, sauf dispositions contraires)



## MAISONS DE QUARTIER DU BAS RHIN

**Rabais de 50 % pour les agents de la ville, du CCAS et de la Communauté de Commune du Pays Fléchois**  
(délibération du Conseil Municipal du 25/03/2013)

**Gratuité pour la Communauté de communes du Pays fléchois dans le cadre de l'exercice de ses compétences.**

CAPACITE DE LA SALLE : 80 personnes	Tarifs 2023 (TVA 20 %)	
	HT	TTC
Réunions, assemblées générales, vins d'honneur, concours, ...	27,78 €	33,34 €
Réunions d'ordre commercial	125,53 €	150,64 €
Club de retraités, une journée par semaine (tarif annuel)	84,27 €	101,12 €
Autres manifestations (repas, fêtes de famille, ...)		
- 1 journée	89,65 €	107,58 €
- 2 journées *	134,48 €	161,38 €
*A partir du 2ème jour consécutif de location et suivant = 50 % du tarif de référence, sauf réunion d'ordre commerciale.		
1/2 journée pour préparation de la salle, uniquement dans le cadre d'une réservation sur 2 jours minimum et ayant pour motif "autres manifestations" (= veille de la location, à partir de 14 h)	27,78 €	33,34 €
Cours de danse (Tarif Horaire)	21,95 €	26,34 €
Location de la vaisselle	45,71 €	54,85 €
Comité des fêtes et Comités des fêtes de quartier Seances au benetice des enfants dans ie cadre des activites scolaires et du temps scolaire ou profit des seniors ...	GRATUIT	
Etablissements scolaires fléchois, Associations fléchoises de parents d'élèves, Assemblées Générales d'associations fléchoises	1 gratuité par an pour une manifestation non lucrative	

**Il n'est pas demandé de caution. Toutefois, en cas de dégradation ou ménage insuffisant, les frais de réparation ou remise en état seront facturés au loueur au coût réel supporté par la collectivité (pièces et main d'œuvre).**

**Tarif pour annulation de réservation : si annulation dans les 30 jours précédents la manifestation = 30 % du tarif de la location (sauf pour motifs graves dûments justifiés)**



# VILLE DE LA FLÈCHE

**Tarifs, taxes et redevances 2023**  
Adoptés en Conseil municipal du 28 novembre 2022  
(applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, sauf dispositions contraires)



## MAISONS DE QUARTIER de VERRON ou SAINT-GERMAIN du VAL

Rabais de 50 % pour les agents municipaux, du C.C.A.S. de la Flèche, aux agents de la Communauté de Commune du Pays Fléchois  
(Pour mémoire : délibération du Conseil Municipal du 25/03/2013)  
Gratuité pour la Communauté de communes du Pays fléchois dans le cadre de l'exercice de ses compétences.

CAPACITE DES SALLES : - SAINT GERMAIN DU VAL : 40 personnes - VERRON : 2 espaces séparés pour 24 ou 26 pers. sans possibilité de dépasser 50 pers. au total	Tarifs 2023 (TVA 20 %)	
	HT	TTC
Réunions, assemblées générales, vins d'honneur, concours, ...	27,78 €	33,34 €
Réunions d'ordre commercial	125,53 €	150,64 €
Club de retraités, une journée par semaine (Tarif annuel)	84,27 €	101,12 €
Autres manifestations (Repas, fêtes de famille, ...)		
- 1 journée	75,30 €	90,36 €
- 2 journées *	112,95 €	135,54 €
*A partir du 2ème jour consécutif de location et suivants = 50 % du tarif de référence, sauf réunion d'ordre commercial		
1/2 journée pour préparation de la salle, uniquement dans le cadre d'une réservation sur 2 jours minimum et ayant pour motif "autres manifestations" (= veille de la location, à partir de 14 h)	27,78 €	33,34 €
Cours de danse (Tarif horaire)	21,95 €	26,34 €
Location de la vaisselle	25,08 €	30,10 €
Comité des fêtes et Comités des fêtes de quartier Séances au bénéfice des enfants dans le cadre des activités scolaires et du temps scolaire ou profit des seniors ...	GRATUIT	
Etablissements scolaires fléchois, Associations fléchoises de parents d'élèves, Assemblées Générales d'associations fléchoises	1 gratuité par an pour une manifestation non lucrative	

**Il n'est pas demandé de caution. Toutefois, en cas de dégradation ou ménage insuffisant, les frais de réparation ou remise en état seront facturés au loueur au coût réel supporté par la collectivité (pièces et main d'œuvre).**

**Tarif pour annulation de réservation : si annulation dans les 30 jours précédents la manifestation = 30 % du tarif de la location (sauf pour motifs graves dûment justifiés)**